

Au fil de la semaine

Environnement

LIFE RENDER

L'amélioration des performances environnementales des sites laitiers est l'objectif principal du projet européen Life RENDER qui a été lancé en début d'année grâce au soutien du CNIEL.

Dans un premier temps, un outil de diagnostic sera développé pour permettre l'identification des opérations de transformation ayant des impacts élevés sur l'environnement. La méthodologie d'évaluation de l'empreinte environnementale Dairy PEF reconnue au niveau européen servira de référence pour ce travail. Le développement de l'outil intégrera également les contraintes et spécificités propres aux PME laitières.

En parallèle de cette action, les technologies et pratiques respectueuses de l'environnement seront identifiées et répertoriées. Pour chacune d'entre elles, une fiche descriptive présentera les conditions de mise en œuvre et les bénéfices environnementaux associés. La base de données ainsi obtenue sera liée à l'outil de diagnostic afin de pouvoir proposer des leviers d'action à l'issue de l'évaluation.

Les partenaires techniques du projet réaliseront ensuite une campagne de diagnostics auprès de sites laitiers entre octobre 2018 et juin 2019 en privilégiant dans un premier temps l'accompagnement des PME. Les potentiels de réduction d'impacts seront évalués principalement pour les aspects consommations d'eau et d'énergie, émissions d'effluents, de déchets et de gaz à effet de serre.

Le déploiement de ces actions est également prévu en Espagne et au Portugal durant le projet. Le CNIEL a confié la réalisation technique au centre d'expertise ACTALIA. Les entreprises qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement ou recevoir de plus amples informations sont invitées à contacter Alexandre Moreno à l'adresse suivante : a.moreno@actalia.eu.

Pierre Barrucand -Atla/TRS - 06 79 53 56 91

Nutrition

DES LIGNES DIRECTRICES EUROPEENNE SUR L'ETIQUETAGE VOLONTAIRE DE L'ORIGINE

Le board d'EDA a validé le 22 mars des **lignes directrices sectorielles sur l'étiquetage volontaire de l'origine**. Le document est disponible en ligne sur [la plateforme d'EDA](#). Seuls les Allemands sont opposés ce qui a été précisé dans une note de bas de page.

Atla et ses adhérents ont été fortement impliqué dans ce travail, réalisé au sein d'une Task Force dédiée. L'arbre de décision proposé à la fin du document est notamment parti d'une position française.

Ces lignes directrices permettent notamment une interprétation harmonisée pour le secteur laitier, des définitions d'ingrédient primaire, d'origine et du champ entourant la notion d'indication volontaire de l'origine. Elles sont illustrées d'exemples s'appliquant aux différents cas de l'arbre de décision.

Sommaire

- p.1 Life render
- p.1 Des lignes directrices européenne sur l'étiquetage volontaire de l'origine
- p.2 NutriScore – Extension d'usage portée par le gouvernement
- p.2 Cotations

Ces lignes directrices permettent notamment une interprétation harmonisée pour le secteur laitier, des définitions d'ingrédient primaire, d'origine et du champ entourant la notion d'indication volontaire de l'origine. Elles sont illustrées d'exemples s'appliquant aux différents cas de l'arbre de décision.

En parallèle, le projet d'acte d'exécution européen sur l'étiquetage volontaire de l'origine, en application de l'article 26(3) du règlement INCO est à l'agenda de la réunion du SCOPAFF du 16 avril. Une nouvelle version du texte a été partagée en amont dans laquelle la période de transition a été étendue jusqu'à avril 2020, ce qui était une forte demande des parties concernées.

Mélanie Lemberth - Atla/TRS- 01 49 70 74 37

NUTRISCORE – EXTENSION D'USAGE PORTEE PAR LE GOUVERNEMENT

Le Ministère de la Santé a publié un [dossier de presse](#), présenté lundi 26 mars par le Premier ministre, sur 25 mesures-phares de la politique de prévention de santé publique.

La mesure 18 du dossier s'intitule *Étendre le Nutri-Score à la restauration collective et commerciale et aux produits alimentaires manufacturés non préemballés*.

Cette proposition est cohérente avec la volonté du gouvernement d'étendre le dispositif à d'autres applications que l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées. Des expérimentations ont par ailleurs été lancées dans des Crous sur la mise en place de ce dispositif en restauration collective.

Mélanie Lemberth - Atla/TRS - 01 49 70 74 37

Cotations

COTATIONS ATLA

établies pour la semaine du 26 mars 2018 au 1^{er} avril 2018

Semaine n° 13

	Euros/tonne	écart s-1
Poudre 0 %		
. Consommation humaine	1 290	-30
Poudre 26 %	2 660	inchangé
Lactosérum doux		
. Consommation animale	630	inchangé
Beurre vrac (beurre cube 82% MG et beurre concentré) en équivalent beurre 82% en cube de 25 kg		
. Cotation spot (nouveaux contrats)	5 000	inchangé
. Cotation prix de facturation	4 700	inchangé

Gérard Calbrix - Loïc Molères - Atla Service Economique - 01 49 70 72 67 ou 72 62